

Les Assemblées anabaptistes-mennonites de la Haute Vallée de la Bruche (1708-1870)

Françoise Fischer-Naas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1295>

DOI : [10.4000/alsace.1295](https://doi.org/10.4000/alsace.1295)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 461-472

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Françoise Fischer-Naas, « Les Assemblées anabaptistes-mennonites de la Haute Vallée de la Bruche (1708-1870) », *Revue d'Alsace* [En ligne], 137 | 2011, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1295> ; DOI : [10.4000/alsace.1295](https://doi.org/10.4000/alsace.1295)

Les Assemblées anabaptistes-mennonites de la Haute Vallée de la Bruche (1708-1870)¹

Trait d'union entre Vosges et Alsace, la vallée de la Bruche est, entre une aire germanophone et une aire romanophone, une zone de contact dans laquelle cohabitent différentes confessions religieuses. En effet, alors que la synagogue de Schirmeck témoigne encore d'une communauté israélite aujourd'hui disparue, le culte catholique et divers cultes protestants, à savoir luthérien, calviniste, mennonite et évangélique, sont toujours représentés. L'existence de ce que la sociologie des religions nomme les « religions établies » et leur répartition sur un territoire compris entre Schirmeck et Saales, entre le Champ du Feu et le Donon, s'explique par l'histoire des différentes seigneuries qui composèrent la vallée et par les apports de l'immigration. À ce propos, l'implantation de mennonites pose un certain nombre de questions auxquelles notre travail s'efforce de répondre.

À travers des documents d'archives, mais également des sources imprimées datant de différentes époques, d'articles publiés sur la question et de récits de voyage, nous souhaitons montrer les assemblées bruchoises dans leur spécificité de manière diachronique, tout en pointant les éléments qui contribuèrent à leur déclin.

Intérêt du sujet

Assurément, la thèse de Jean Séguy² constitue une somme si considérable qu'on a l'impression que « tout est dit » sur les anabaptistes-mennonites. Mais elle concerne la France en général et, en dépit des multiples détails concrets qui illustrent et sous-tendent son travail, Jean Séguy ne

1. Thèse en Etudes Germaniques soutenue le 13 décembre 2010 devant un jury composé de M. le professeur Frédéric Hartweg (directeur de thèse), M. le professeur Jean-Michel Boehler, M. le professeur Claude Muller, M. Sébastien Fath, M^{me} le professeur Monique Samuel.

2. SEGUY Jean, *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Paris, Mouton, 1977.

pouvait pas, sans alourdir son propos, approfondir l'histoire de chaque Assemblée.

Inversement, en ce qui concerne celle de Salm ou, plus largement, les mennonites de la Haute Bruche, on se demandera peut-être s'il reste un terrain d'investigation après les nombreuses micro-études de Claude Jérôme ou d'autres historiens locaux parues sur ce sujet dans plusieurs revues.

On ne peut répondre à cette question que par l'affirmative. En effet, d'une part, on est en présence d'une information éclatée dans des publications diverses et fournie par des auteurs aux méthodes d'investigation et d'exploitation des données différentes, et, d'autre part, tous les aspects du sujet n'ont pas été abordés.

Il semblait donc utile de se livrer à une investigation systématique visant non seulement à replacer cette assemblée dans le contexte religieux, historique, politique et social particulier qui est le sien, mais aussi à l'explorer, pour ainsi dire, « de l'intérieur ».

En outre, une approche du sujet à nouveaux frais permet une relecture du patrimoine mennonite de la vallée de la Bruche. Son étude et l'intérêt que la population et les collectivités locales portent à ce patrimoine permettront sans doute de le préserver, de le mettre d'autant mieux en valeur et de participer à une prise de conscience de sa spécificité. J'ai pu constater moi-même l'intérêt croissant du public pour l'histoire des mennonites, que ce soit lors des visites guidées que j'anime chaque année, conjointement avec André Nussbaumer, Ancien de l'assemblée de Bourg-Bruche, au cimetière mennonite de Salm à l'occasion des journées du patrimoine, ou lors de visites ou de conférences, comme celle présentée au Musée Oberlin en 2009. On retrouvera ici les thématiques de l'Équipe d'accueil 1341 « Mémoires et frontières » telles qu'elles ont été définies au départ par F. Hartweg puisque la présente thèse veut prendre en compte tous les vestiges d'un groupe dissident, qu'il s'agisse de traces laissées dans le paysage ou dans les archives.

Cadre géographique

Située à 40 km au sud-ouest de Strasbourg et à 20 km au nord-est de Saint-Dié-des-Vosges, la vallée de la Bruche porte le nom de la rivière qui la creuse et qui prend sa source au pied du Climont, à la limite entre les départements des Vosges et du Bas-Rhin. La Bruche coule vers le nord-est, passe à Rothau, Schirmeck, Lutzelhouse, Mutzig et débouche à Molsheim dans la Plaine d'Alsace pour se jeter dans l'Ill aux portes de Strasbourg. La plus large et la plus profonde vallée du Bas-Rhin n'est qu'une des nombreuses trouées qui échancrent le versant alsacien des Vosges.



Extrait de la carte de Specklin (1576) représentant la vallée de la Bruche et le château de Salm (Photo Bibliothèque Humaniste de Sélestat).

Notre recherche s'est surtout intéressée à la Haute Vallée de la Bruche, c'est-à-dire aux territoires compris entre Lutzelhouse et Saales. Nous avons étendu nos investigations jusqu'au Climont et au-delà des cols du Donon, du Hantz et de Saales, les cols permettant de riches échanges humains et commerciaux. Cependant, bien qu'aujourd'hui, la vallée de la Bruche semble présenter une certaine unité tant sociale qu'administrative, par exemple, il n'en a pas toujours été ainsi. Sous l'Ancien Régime, cette vallée apparaissait comme une mosaïque de seigneuries. Schirmeck était le siège d'un bailliage épiscopal qui comprenait notamment Lutzelhouse, Urmatt, Gensbourg, Oberhaslach, Niederhaslach, Still et Heiligenberg, Wisches, Hersbach et Wackenbach. Schirmeck constitue la limite géographique de notre thèse, en aval de la Bruche. La famille d'Andlau possédait le village de Saint-Blaise-la-Roche. Après avoir appartenu à la famille de Veldence, le Comté du Ban de la Roche devint propriété du baron de Dietrich en 1770. Dans ce comté se trouvaient Bellefosse, Belmont,

Fouday, la Haute-Goutte, la Hutte, Neuwiller, Rothau, Solbach, Trouchy, Waldersbach et Wildersbach. L'extrémité sud relevait de la seigneurie du Val de Villé. Enfin, toute une partie de la vallée, entre autres les villages de Plaine, Champenay, Saulxures, Fréconrupt, Grandfontaine, Poutay, Bénaville, Les Quelles, Albet, le Bambois, Diespach, La Broque et le hameau de Salm, relevaient des Terres de Salm, un territoire autonome qui s'étendait jusqu'à Senones. Le sol de la vallée n'était guère fertile et les immigrés tyroliens ou suisses qui s'y installèrent travaillèrent surtout dans les verreries, les mines et les forges. Aussi est-il étonnant de constater que cette vallée a également attiré les agriculteurs chevronnés que sont les mennonites.

Méthodologie

Il a semblé nécessaire et inévitable d'avoir recours à des disciplines diverses permettant de s'éclairer entre elles, de façon à avoir une image complète des assemblées mennonites bruchoises. Ainsi, notre travail fait appel à des éléments méthodologiques de linguistique, de théologie, de sociologie et bien entendu à l'histoire, à la démographie historique et à la prosopographie.

Se lancer dans des recherches portant sur des dissidents religieux tels que les mennonites implique de ne pas s'intéresser uniquement aux aspects historiques de leur installation, ni même de manière exclusive à leur situation sociale, mais cette recherche exige d'élaborer une certaine alchimie entre différentes disciplines qui se complètent avec pour objectif ultime, de reconstituer l'image de ce qu'a été la présence mennonite dans la vallée de la Bruche.

On pourrait reprendre ici l'image du patchwork, cette production si typique des femmes mennonites d'autrefois, qui s'est répandue maintenant bien au-delà des groupes anabaptistes : il consiste en des morceaux d'étoffes de couleurs et de motifs différents qu'on assemble et qu'on organise en un ouvrage cohérent. Il en va de même pour les approches spécifiques de disciplines variées. Aussi pouvons-nous reprendre les propos de Bernard Roussel, selon lequel, « l'historien des dissidents sera sociologue autant que théologien »³. En effet, il est indispensable de faire appel à la théologie pour comprendre les fondements et les principes d'un groupe religieux, quel qu'il soit. Parallèlement, on ne saurait se passer

3. ROUSSEL Bernard, « Désigner et décrire les dissidents : quelques questions et suggestions à la suite de l'exposé de R. Crahay », dans LIENHARD Marc (éd.), *Les dissidents du XVIème siècle entre l'humanisme et le catholicisme*, Baden-Baden, Valentin Koerner, 1983, (*Bibliotheca Dissidentium – Scripta et Studia*, I), p. 36.

de la sociologie pour aborder les relations sociales de ce groupe avec les autres groupes sociaux, ainsi que les règles qui sous-tendent les relations de l'individu avec son groupe d'origine. Le sujet relève également de l'histoire des représentations et des mentalités.

En outre, une particularité propre aux assemblées mennonites bruchoises réside dans leur situation linguistique. En effet, voici des germanophones en territoire de patois roman. Il convenait donc de relever et d'étudier cet aspect original pour ce qui est de l'Alsace. Le présent travail correspond donc à une démarche visant à « reconstituer du passé avec tout un jeu de disciplines convergentes »⁴, comme le proclamait Lucien Febvre dans ses *Combats pour l'Histoire*.

Une des difficultés majeures a résidé dans l'éparpillement des sources, puisque, les aléas des découpages administratifs de la Vallée de la Bruche, au fil du temps, ont dispersé les documents originaux dans des fonds d'archives très divers. Outre les Archives Nationales, on peut citer les archives départementales du Bas-Rhin, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. À cela s'ajoutent, à Strasbourg, les Archives de la Ville et de la Communauté Urbaine et la bibliothèque du Grand Séminaire ; à Waldersbach, les archives du Musée Oberlin ; à Paris, la bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme Français, à Vincennes le Service Historique de la Défense, sans oublier la bibliothèque municipale de Nantes.

Il importe également de souligner la diversité des documents utilisés : actes notariés, rapports des autorités, mais aussi cahier de sages-femmes, procès verbaux de délits forestiers ou de délivrance de bois, courriers adressés aux autorités, pétitions, récits de voyage, baux, mais aussi photographies issues de fonds privés.

Grâce à l'histoire et ses méthodes, telles que la démographie historique ou la prosopographie, nous avons pu pallier le manque de données immédiatement accessibles en utilisant des documents dont la fonction première n'était pas d'informer sur l'identité des populations mennonites. En l'absence de registres nominatifs et de documents émanant des mennonites eux-mêmes, il a fallu tirer profit de tout document pour obtenir un profil démographique et professionnel du groupe et des individus. Cependant, le silence des archives permet également l'écriture d'une histoire « en creux », « en négatif ». Ce fut le cas en raison de l'absence de registres d'assemblée ou de trace dans les archives de la défense. Enfin, j'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir avec un certain nombre de personnes porteuses de la mémoire mennonite bruchoise, qui ont apporté

4. FEBVRE Lucien, *Combats pour l'Histoire*, cité dans BOURDE Guy et MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997, p. 219.

un complément vivant à la recherche en archives. Elles m'ont permis de constater que le souvenir des modifications territoriales demeure vivace et c'est précisément l'importance – à tout point de vue – de ces modifications qui a guidé mon choix dans la structuration de ce travail.

En effet, le rattachement au département des Vosges pendant la Révolution française, puis l'annexion de 1871 ont constitué des tournants très marquants dans la vie des Bruchois, qu'ils soient mennonites ou non. Mon mémoire de maîtrise sur les mennonites salmois et le rattachement de la principauté de Salm à la France en 1793 avait déjà montré, de manière plus sommaire et succincte, l'impact de cet événement sur les assemblées. Aussi ai-je pris le parti d'utiliser ces jalons pour rythmer mon travail et proposer une étude à la fois chronologique et comparative.

L'anabaptisme

Il nous semble nécessaire de rappeler également quelques jalons de l'histoire de l'anabaptisme qui nous permettent de faire le point sur les principes de foi qui font sa spécificité.

L'anabaptisme est un mouvement religieux minoritaire issu de la Réforme de la Réforme. On parle de Réforme radicale. Il est né à Zurich, en Suisse, de l'opposition d'un groupe de radicaux avec Zwingli, autour de 1525. Cette rupture s'articule autour de deux points fondamentaux :

- le baptême : pour les anabaptistes, le baptême ne peut se faire que sur profession de foi. Ainsi le baptême des enfants n'est-il pas recevable. L'adhésion à la communauté doit se faire de manière active et résulter d'une démarche volontaire. Or, dans les premiers temps du mouvement, les prosélytes étaient baptisés sur profession de foi alors qu'ils avaient déjà été baptisés enfants, d'où le nom d'« anabaptistes » ou rebaptiseurs, dont leurs détracteurs les ont affublés.
- la dissociation radicale du spirituel et du temporel. Pour les radicaux, il n'appartient pas, comme le souhaitait Zwingli, à une instance politique de gouverner l'Eglise.

D'autres principes caractérisent l'anabaptisme. Il s'agit du refus du serment qui s'appuie sur un passage des Evangiles (Math. 5, 37) : « que votre oui soit oui, que votre non soit non : tout le reste vient du Malin ». Le refus de la violence, et notamment du port et de l'usage des armes est exprimé dans la confession de foi de Dordrecht de 1632 : « nous ne pouvons, conformément à son exemple, à sa vie et à son enseignement, faire souffrir, causer de la douleur ou de la peine à aucun homme mais devons rechercher le plus grand bonheur et prospérité de tous et si la nécessité le requiert, fuir de ville en ville ou d'un pays dans un autre pour

l'amour du Seigneur et accepter la confiscation des biens mais ne faire souffrir personne ».

Le lavement des pieds et la Cène sont aussi pratiqués dans le cadre des cultes. Les confessions de foi de 1527 et 1632, ainsi que des ordonnances exposaient aussi des exigences d'ordre vestimentaire et social telles que l'endogamie, ou la « non-mondanité », celle-ci consistant à vivre éloigné des modes et des activités de la société.

L'anabaptisme est né d'une rupture, non seulement avec les églises établies, mais aussi avec ce monde qu'il considérait comme celui du péché. Les Réformateurs s'élevèrent contre ceux qu'ils appelèrent anabaptistes ou catabaptistes et qu'ils considérèrent comme des agitateurs et des dangers pour la société.

Les années 1534-1535 donnèrent raison aux adversaires de l'anabaptisme puisqu'une branche du mouvement abandonna le pacifisme au bénéfice d'idées révolutionnaires et millénaristes. À Münster en Westphalie, les anabaptistes révolutionnaires s'approprièrent petit à petit la ville épiscopale, provoquant la fuite des habitants, instaurant la mise en commun des biens et ne reculant pas devant l'usage de la violence, jusqu'à ce que Münster soit réduit à la famine par les troupes du prince-évêque qui donnèrent l'assaut final en juin 1535. L'évocation de cet épisode sanglant permet de comprendre le regard que portèrent les autorités sur le mouvement. Elles se documentèrent dans des ouvrages dans lesquels l'anabaptisme est mis en relation directement aux révolutionnaires de Münster. Après cet épisode, le mouvement retrouva ses bases pacifiques grâce à Menno Simons qui donna son nom aux mennonites. Malgré ce retour à la non-violence, les persécutions se poursuivirent parallèlement à la diffusion de l'anabaptisme. Cette diffusion le long de la vallée du Rhin provoqua de vives réactions de la part des réformateurs qui les combattirent de leur plume. Ils réagirent notamment à la première Confession de foi datant de 1527. Les Confessions de foi de Schleithem (1527) et de Dordrecht (1632) nous permettent de comprendre les principes mennonites et les difficultés rencontrées à cause de ces derniers.

Les différentes vagues d'exode conduisirent les mennonites jusqu'en Alsace et dans la vallée de la Bruche. L'Alsace fut également la terre de naissance du schisme amish à Sainte-Marie-aux-Mines (1693). Toutes les assemblées alsaciennes y adhérèrent. En marge de ces questions, il nous a semblé important d'aborder l'anabaptisme alsacien du XVI^e siècle, ainsi que le personnage énigmatique de Melchior Hoffmann qui partageait les visions millénaristes des révolutionnaires de Münster.

Les mennonites bruchois sous l'Ancien Régime

La présence mennonite dans la vallée de la Bruche pose un certain nombre de questions auxquelles notre thèse propose des réponses. Quand sont-ils arrivés? Pourquoi sont-ils venus dans la vallée de la Bruche? Qu'est-ce qui les y a poussés? Qui étaient-ils?

La première mention de mennonites dans la vallée de la Bruche est apportée par le curé de Luvigny et Raon-sur-Plaine, Nicolas Bricot, qui signalait la présence de Gaspard, anabaptiste à la Goutte-Ferry. La même année, Benoît Mougenot, le curé de Plaine et Saulxures, rapportait qu'il y avait dans sa paroisse « septante six communiant, non compris trois familles d'anabaptistes Residantes à Benaville ».

Les raisons de leur installation sont multiples. Au facteur économique s'est ajoutée l'apparente philanthropie des autorités. La venue d'immigrants permettait en effet de relever l'économie et la démographie bruchoises sous couvert de tolérance religieuse. On peut imputer celle des princes de Salm à leur volonté de reconstruire leur territoire après la Guerre de Trente Ans, mais aussi à leur parenté avec les seigneurs de Ribeaupierre qui avaient eux-mêmes accueilli des mennonites. Compte tenu de la date de la première mention d'anabaptistes dans la vallée de la Bruche, on ne peut imputer leur venue à l'Edit de Louis XIV demandant l'expulsion des anabaptistes d'Alsace en 1712. Le roi de France put légitimer cette mesure grâce aux traités de Westphalie qui reconnaissaient trois confessions : catholique, luthérienne et calviniste. Les anabaptistes n'y étaient point mentionnés et n'avaient donc aucune existence légale en France. Ainsi cet édit n'a pas provoqué la venue des mennonites alsaciens dans la vallée de la Bruche, mais il a pu favoriser leur dispersion dans des régions qui n'étaient pas françaises, comme la principauté de Salm. Enfin, il est également à signaler que le relief de la vallée de la Bruche n'est pas sans rappeler certaines vallées suisses dont les mennonites étaient originaires et dans lesquelles ils avaient pu pratiquer une agriculture qui fit leur renommée.

Nous ne pouvons qu'être frappés par leur hétérogénéité par rapport à la population de la vallée. Aux différences inscrites dans les Confessions de foi s'ajoutaient des éléments linguistiques, sociologiques, démographiques. En effet, les mennonites étant originaires de cantons suisses germanophones, ils se trouvaient installés sur un territoire hétéroglotte. D'autre part, leurs principes de foi leur enjoignaient de se séparer du monde et de se démarquer par une tenue vestimentaire évacuant tout signe de luxe et de futilité. À ces signes distinctifs visibles s'ajoutaient des pratiques religieuses choquantes pour la population bruchoise. Comment pouvait-elle voir d'un œil conciliant l'antipédobaptisme mennonite dans une vallée où les habitants se déplaçaient parfois jusqu'au lac de la Maix pour faire ondoyer les enfants mort-nés pour leur éviter les limbes? Les cultes ayant lieu

dans des fermes et non dans des bâtiments dévolus à ces célébrations, ils revêtaient également un aspect mystérieux, voire diabolique.

Étudiant une minorité religieuse, nous nous sommes bien entendu intéressés à la vie culturelle de l'Assemblée (baptême, Cène, mariage, enterrement), mais également aux *Ordnungsbriefe* et aux ouvrages religieux utilisés de manière certaine par les mennonites bruchois. Il s'agit de la Bible imprimée par Froschauer à Zürich, mais également de *l'Ausbundt* et du *Märtyrerspiegel* de T. J. van Braght.

Les mennonites s'installèrent dans des fermes isolées que nous ne pouvons toutes évoquer sans passer par un inventaire fastidieux. Aussi avons-nous pris le parti de regrouper les principaux lieux d'implantation en les classant suivant les sommets au pied desquels se trouvaient ces censes⁵. Nous les trouvons autour du Climont, du Champ du Feu et du Donon. Un aspect important de notre travail réside dans l'étude démographique des assemblées mennonites, étude qui n'avait pas été menée auparavant. Elle nous a permis de dégager un profil démographique, mais aussi de relativiser l'idée selon laquelle l'endogamie était sévèrement pratiquée dans les assemblées. Nous avons également pu obtenir une image de la vitalité de ce groupe minoritaire. L'étude des baux permet d'infirmier ou de confirmer la perception qu'avait la population des mennonites qui étaient considérés comme des privilégiés. Les activités qu'ils pratiquaient dans la vallée relativisent également le principe de non-mondanité et l'image d'assemblées repliées sur elles-mêmes. La vie des mennonites bruchois n'était pas celle d'un « ghetto », d'une « civilisation fermée de la non-mondanité »⁶, mais d'un groupe en marge privilégiant sa vie interne sans refus d'une ouverture relative. Les contacts commerciaux étaient nécessaires et évidents, car, bien que vivant à l'écart des villages, les mennonites entretenaient des relations, amicales ou conflictuelles, avec leurs contemporains bruchois. Les responsables religieux locaux ne furent pas toujours compréhensifs et tolérants à leur égard. Alors que les curés se plaignaient de ces antipédobaptistes, le pasteur Oberlin semble avoir été en bons termes avec les mennonites, notamment du Ban de la Roche. Les autorités civiles étaient fort embarrassées face au refus du serment et à la nomination de tuteurs. D'autre part, les officiers de gruerie trouvaient régulièrement le bétail des mennonites dans des cantons forestiers

5. Dans un « Index et Explication de certains mots et termes usités particulièrement dans les Duchés de Lorraine et de Bar pour signifier des choses que l'on exprime autrement dans le langage commun et ordinaire de la France » (Archives Nationales, K1193), le mot « cense » est ainsi défini : « sont des fermes ou metairies isolées et batiées à l'Ecart des villages dans l'Etendue de leurs Ban et finage lesquelles sont composées d'une quantité de terres suffisante pour occuper un ou plusieurs laboureurs ».

6. SEGUY Jean, *Les assemblées anabaptistes-mennonites dans l'Est de la France*, Paris, Mouton, 1977, p. 244-245.

interdits à la pâture et durent réclamer des amendes. En outre, nous trouvons des traces d'entente entre des mennonites et des catholiques ou des protestants, lorsqu'il s'agissait de faire paître du bétail ou de se porter caution. Cependant, des différends opposèrent également les anabaptistes à la population, que ce soit devant la justice ou dans les forêts de la vallée. L'Ancien Régime bruchois mennonite a été marqué par la figure de l'Ancien Jacob Kupferschmitt. La vie de ce dernier se place dans la transition vers le XIX^e et il fut confronté aux prémices des mutations qui touchèrent les assemblées mennonites en profondeur.

Les mennonites bruchois après la Révolution française

À partir de 1793, toute la vallée de la Bruche devint française puisque, avant cette date, le territoire salmois était autonome. Ce rattachement engendra des nouveaux découpages territoriaux qui devaient n'être que provisoires, mais dont les effets perdurèrent jusqu'en 1870. Pour cette raison, le traité de Francfort marque la fin de notre période d'étude puisqu'il fut source de changements dans la vallée et dans les assemblées mennonites. Après la Révolution, ces dernières durent faire face à des difficultés. En effet, les lois françaises concernant la conscription mettaient les anabaptistes en porte-à-faux avec leurs principes religieux de non-violence et de refus du port des armes. Dans un premier temps, la Convention Nationale leur accorda l'exemption de service armé et les incorpora dans des unités sans armes. Cette situation ne dura pas et ils adressèrent plusieurs pétitions pour retrouver ces conditions perdues, mais en vain. Les mennonites français écrivirent également au ministère de l'Intérieur afin de pouvoir bénéficier des Articles organiques au même titre que les autres Eglises.

Le XIX^e siècle fut marqué par les mutations dans bien des domaines. Ainsi, l'incompatibilité entre les lois et les principes religieux fut un des facteurs de l'émigration de nombre de mennonites bruchois vers les Etats-Unis. La recherche de conjoints se porta alors vers d'autres assemblées, d'autres confessions religieuses, essentiellement luthérienne. Les assemblées perdirent en vigueur et en cohésion. Le morcellement des parcelles dû aux partages rendit l'exploitation des terres plus ingrate et certains mennonites partirent aux Etats-Unis pour trouver des superficies plus importantes à moindre coût. L'agriculture connut également des mutations. Les anabaptistes bruchois accédèrent à la propriété, d'autres se mirent à louer leur cheptel, certains s'investirent davantage dans la meunerie ou devinrent voituriers ou domestiques d'industriels du textile. On assista donc à une diversification des activités des mennonites. La perte de membres dans

les assemblées bruchoises sonna le glas de la cohésion du groupe minoritaire et provoqua également une crise de conscience, source de discorde. On vit alors des mennonites prendre part à la vie de la cité en tant que conseillers municipaux, par exemple.

La langue germanique qui avait été un des traits identitaires des anabaptistes régressa du fait d'une évolution sensible vers le français, documentée notamment par les actes notariés (signatures, traductions, etc.). En effet, dans les signatures, les caractères gothiques qui scellaient les transactions furent remplacés par des caractères latins, et on vit même apparaître des patronymes francisés. Les assemblées ainsi affaiblies eurent recours à la littérature piétiste pour redonner du souffle à une spiritualité appauvrie par le départ des plus fervents vers les Etats-Unis. Le début du XIX^e siècle vit la mise en place des premiers cimetières mennonites en Alsace, donc aussi dans la vallée. Alors que, auparavant les mennonites enterraient leurs défunts dans le jardin de leurs fermes, ils commencèrent à aménager des lieux d'inhumation au Salm, aux Quelles, à l'Evreuil. Entre la rigueur voulue par les Confessions de foi et la tentation des concessions, les forces de conservation et d'innovation s'affrontèrent jusqu'à la rupture. Nous terminons sur Nicolas Augsburg, l'Ancien qui illustre cette opposition. Il aurait été à l'origine d'une scission entre les membres de Salm et les coreligionnaires du Blanc-Rupt. L'analyse de ce que nous savons de sa personnalité permet de dégager des hypothèses quant aux raisons profondes de cette scission.

Alors que le XVIII^e siècle était caractérisé par un repli – relatif, nous l'avons évoqué –, le XIX^e siècle fut celui de la rupture et de l'ouverture. Outre les signes d'intégration d'individus à la société dominante, notamment par le biais de mariages ou de conversions, les mennonites bruchois s'investirent davantage encore dans la société civile. Notre travail propose donc une analyse diachronique d'ensemble de l'évolution des assemblées mennonites bruchoises à travers une documentation variée et riche, mais aussi grâce à un éventail de disciplines qui permettent d'éclairer le sujet sous différents angles pour le découvrir sous le jour le plus juste



Tombe de Nicolas Augsburg au cimetière de Salm. Elle est décorée d'un cœur, comme toutes les pierres tombales du lieu. (Photo F. Naas).

possible. Il souhaite « dissiper les brouillards »⁷ d'une certaine littérature idéalisante et faire la part des choses entre mythe romantique et réalité, pour donner une vision globale épurée des préjugés du passé et du présent, reconstituant une « histoire totale »⁸ des mennonites bruchois.

Conclusion

La congruence de ces disciplines, de ces sources et de ces méthodes ont conduit à proposer une vision des assemblées anabaptistes-mennonites qui s'attache à la fois aux individus, mais également au groupe dans son ensemble. Grâce à cette démarche, nous avons pu parvenir à un certain nombre de conclusions.

Les assemblées bruchoises étaient, certes, porteuses des traits communs aux assemblées mennonites alsaciennes, qu'il s'agisse des références et des pratiques religieuses ou des activités professionnelles. Néanmoins, les mennonites bruchois se distinguaient de leurs coreligionnaires alsaciens par leur situation politique et linguistique sur un territoire hétéroglotte. Le milieu dans lequel ils s'étaient installés se prêtait à l'agriculture de montagne qu'ils avaient pratiquée en Suisse pour certains d'entre eux. Cette agriculture est marquée par la mise en place de dispositif d'irrigation, la fumure des terres et l'installation de marcairies destinées à la fabrication de fromages.

Le travail de recherche présenté dans notre thèse porte un regard nouveau, impartial et pluridisciplinaire sur la question, un regard débarrassé des préjugés et des idées reçues colportées et reprises dans différents ouvrages ou articles. Elle dégage les zones d'ombre et apporte un éclairage nouveau et complet sur les assemblées mennonites bruchoises. Elle met également en évidence qu'il reste encore des pistes à explorer concernant cette minorité religieuse dissidente, que ce soit dans la vallée de la Bruche en particulier, ou en Alsace de manière plus générale.

7. MICHIELS Alfred, *Les anabaptistes des Vosges*, Paris, Poulet Malassis, 1860 ; nouvelle édition de 1980 chez Gyss, p. 48.

8. FEBVRE Lucien, *Combats pour l'Histoire*, cité dans BOURDE Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997, p. 220.